

IV. — INDICATIONS FOURNIES PAR LES TROUBLES FONCTIONNELS

C'est en s'adressant à la cause ou au processus que l'on agit le plus activement sur les manifestations symptomatiques d'une dermatose ; c'est ainsi que l'on a d'ordinaire raison des prurits parasitaires en détruisant l'hôte qui les produit ; cependant, ces troubles peuvent fournir par eux-mêmes d'importantes indications, surtout quand ils persistent après la destruction du parasite. Les hypercrinies sudoripares ou sébacées, ainsi que les hyperkératoses, doivent également être directement combattues ; il en est de même des réactions générales que peuvent provoquer les dermatoses.

Il résulte de cet exposé que le *traitement des dermatoses est le plus souvent complexe*, puisqu'il s'adresse à la fois à la *cause*, au *processus* et aux *symptômes*, et qu'à chacune de ces indications peuvent répondre des moyens multiples.

VII. — MATIÈRE MÉDICALE ET MÉDICATIONS DERMATOLOGIQUES

I. — MÉDICATIONS INTERNES

Il résulte des chapitres précédents que l'on peut se proposer, par les médications internes, soit de *détruire l'élément infectieux générateur de la dermatose*, soit de *transformer l'organisme en un milieu défavorable au développement de cet élément ou d'en augmenter la résistance vitale*, soit de *détruire ou d'éliminer les toxines qui y pénètrent ou y sont produites*, soit de *modifier les états diathésiques*, soit enfin de *combattre certains symptômes*.

Les *médicaments internes* peuvent être administrés sous la forme de *pilules*, de *bols*, de *cachets*, de *solutions* ; on les introduit, soit par la *bouche*, soit par le *rectum*, soit en *injections hypodermiques*, soit par *frictions*, soit par l'*application d'emplâtres de grandes dimensions*.

Lorsque l'introduction par *voie sous-cutanée* ou *cutanée* est possible, elle est de beaucoup préférable aux autres, car l'ingestion par la bouche a pour inconvénients, dans beaucoup de cas, de troubler la digestion, parfois de donner lieu à des douleurs gastriques ou à de la diarrhée, et de ne pas assurer l'absorption intégrale du médicament qui peut être éliminé en partie, ou même en totalité, avec les garde-robes. L'absorption par le *rectum* a des inconvénients moindres, mais analogues.

Les médicaments peuvent être introduits par des *injections hypodermiques*. Ils sont alors dissous ou finement divisés et en suspension dans un liquide. Ce liquide peut être, soit de l'eau distillée et bouillie, soit un *sérum* ; celui-ci peut être employé seul ; il peut provenir d'*animaux immunisés* à l'égard de la maladie que l'on veut traiter ou atteints de cette même maladie sous une forme atténuée ; il peut aussi être fourni par des *cultures de virulence amoindrie* ou par des *toxines* que l'on prépare avec des bouillons de cultures et qui ferment, ou non, des bacilles morts : c'est ce que l'on appelle, avec Landouzy, l'*opothérapie* : nous mentionnerons, comme exemples de ce traitement, celui de la *diphthérie* qui s'applique aussi bien à ses manifestations cutanées qu'à ses localisations sur les muqueuses, celui de la *tuberculose* par les *tuberculines* et par l'*oxytuberculine* de Hirschfelder, celui de cette même maladie par les *injections hypodermiques de cultures de streptocoques érysipélateux* (1), celui de l'érysipèle par le *sérum de Marmorek* ; nous ne parlons pas de celui de la lèpre par le sérum de Carasquilla, car l'un de nous (H.) n'en a pas obtenu les résultats annoncés par l'auteur (2), et il n'a pu contrôler les expériences favorables que de Laverde assure avoir faites avec ce même sérum préparé dans de meilleures conditions (3).

Les injections de sérum sont pratiquées de préférence, après avoir aseptisé la peau par le savon, le sublimé et l'alcool, dans le tissu cellulaire sous-cutané lâche des régions dorsale ou lombaire, si le liquide n'est pas irritant, ou, dans le cas contraire, dans l'épaisseur des muscles fessiers, en enfonçant l'aiguille de préférence dans leur partie externe qui renferme moins de veines volumineuses et où l'on est par conséquent moins exposé à l'afflux en masse du liquide dans l'appareil circulatoire. Nul doute, à en juger par les progrès accomplis depuis peu d'années, que l'efficacité de cette médication ne s'impose de plus en plus à l'attention des médecins : on peut se demander si un jour, peut-être peu éloigné, ne viendra pas où toutes les maladies infectieuses pourront être ainsi enrayées dans leur évolution (4).

Les médicaments internes sur lesquels on peut compter pour agir efficacement sur les dermatoses sont en petit nombre ; à leur tête, il faut citer le *mercure* et l'*iodure de potassium* ; ils exercent en toute évidence une action puissante sur le *contage syphilitique*, ainsi que l'un de nous l'a établi l'un des premiers (5).

Le *traitement mercuriel* est celui que R. Crocker et l'un de nous

(1) HALLOPEAU et ROGER, *Presse médicale*, 1896.

(2) HALLOPEAU, *Bulletin de l'Académie de médecine et Conférence internationale de la lèpre*, 1897.

(3) IDEM, *Bulletin de l'Académie de médecine*, rapport sur le traitement de M. de Laverde.

(4) Consulter à ce sujet le beau rapport de Landouzy au V^e Congrès de la tuberculose, 1898.

(5) HALLOPEAU, *Le mercure, son action physiologique et thérapeutique*. Paris, 1878, et *Bull. de la Société de biologie*, 1878.

(Hallopeau) ont vu le plus souvent suivi de résultats favorables dans la *lèpre*. L'action de l'*iodure de potassium* est puissante dans les *syphilides tardives*, et non à négliger dans les *précoces*; son action interne sur le bacille de Koch est au contraire bien problématique.

Villemin a attribué à ce médicament une influence favorable sur les *érythèmes polymorphes* : le plus souvent, il paraît plutôt aggraver ces dermatoses. Haslund l'a employé aux doses énormes de 20 à 30 grammes *pro die* contre le *psoriasis*, avec des résultats inconstants et passagers et des dangers d'intolérance. On donne empiriquement l'*iodure* pour combattre la plupart des *néoplasies*, d'ordinaire sans en obtenir aucun effet utile.

La *créosote* a été préconisée contre les *tuberculoses cutanées*, l'*huile de chaulmoogra* contre la *lèpre*, sans que leur efficacité ait pu être démontrée.

Quand une dermatose paraît liée à la formation de *toxines*, on peut tenter, soit d'en enrayer la production, soit de les modifier, soit d'en favoriser l'élimination par les reins ou l'intestin, à l'aide de diurétiques et de purgatifs : c'est peut-être par l'un de ces modes d'action que le *salicylate de soude* a paru plus d'une fois à l'un de nous exercer une action favorable sur les *érythèmes polymorphes* et sur l'*érysipèle* (1); néanmoins, on ne peut nier que, d'une manière générale, cette médication n'a pas donné jusqu'ici les résultats que l'on peut en attendre.

On attribue à l'*arsenic* une action curative sur le *lichen de Wilson* : agit-il alors comme parasiticide ou, ainsi que le veut Unna, comme agent réducteur? On l'ignore; la réalité de cette action est d'ailleurs contestable. Il en est de même de celle qu'on lui attribue sur les *tuberculoses*, le *mycosis*, l'*urticaire*, le *prurit* et l'*eczéma*. On l'administre sous la forme, soit de *granules d'acide arsénieux* à 1 milligramme, à la dose moyenne de 6 à 12 dans les vingt-quatre heures, soit de *liqueur de Fowler* à la dose de VI à XII, XV et même XX gouttes par jour, soit d'*arséniate de soude* en solution à la dose d'un demi-centigramme, soit d'*acide cacodylique* à la dose énorme de 0,50 et même 0,75 centigrammes *pro die* (Danlos). La liqueur de Fowler a une action plus énergique en *injection sous-cutanée* que si on l'introduit par la voie digestive; il faut avoir soin alors de l'étendre d'au moins cinq fois son volume d'eau, autrement l'on produit des escarres.

Comme *médicaments capables de modifier certains symptômes*, il faut mentionner l'*acide phénique* qui exerce une action sur le *prurit* et surtout le *salicylate de méthyle*, auquel l'un de nous (Leredde) a reconnu, à un plus haut degré, cette même propriété.

L'*ichtyol* est employé par Unna dans le traitement de la *rosacée* et dans les *dermatoses accompagnées de stase veineuse*.

(1) HALLOPEAU, *Traitement de l'érysipèle par l'emploi du salicylate de soude intus et extra* (Soc. méd. des hôp., 1881).

L'antipyrine est utile contre les affections douloureuses de la peau et surtout, d'après nos observations, contre l'*urticaire* à la dose de 3 grammes *pro die*.

Quinquaud a employé, comme traitement interne de la syphilis, l'application de très grands emplâtres mercuriels, l'absorption ayant lieu par la peau ou par inhalations.

L'ergoline et la solution de perchlorure de fer sont employées, avec une efficacité douteuse, contre les dermatoses hémorragiques. Le traitement de la *scrofule* par les *préparations iodées* (Lugol), de l'*herpétisme* par l'*arsenic* et de l'*arthritisme* par les *alcalins* est devenu classique, bien que l'efficacité en demeure incertaine.

C'est surtout par l'*hygiène* que l'on peut modifier favorablement l'état général.

Nous verrons ainsi qu'une *alimentation appropriée* joue un rôle prédominant dans le traitement des *eczémas*, des *diabétides*, des *urticaires*, des *séborrhéides*.

La résistance de l'organisme aux dermatoses infectieuses pourra être accrue si le malade se place dans des conditions de milieu très favorables, telles que le séjour soit dans la montagne, soit au bord de la mer.

II. — MÉDICATIONS EXTERNES

Elles peuvent être de formes très diverses : nous aurons à passer en revue les *bains*, les *douches*, les *lotions*, les *fumigations*, les *pulvérisations de liquides*, les *enveloppements*, les *poudres*, les *pommades*, les *pâtes*, les *crayons*, les *colles*, les *collodions*, les *traumacines*, les *pellicules*, les *liniments*, les *caustiques*, et les applications d'*agents physiques*, lumière, chaleur et *électricité*; nous aurons en outre à étudier, comme moyens thérapeutiques, les *raclages*, les *scarifications* et *cautérisations*, et enfin le *massage* (1).

BAINS. — Ils ont pour effet de débarrasser la surface du corps des squames et des croûtes en même temps que des poussières qui peuvent la recouvrir, de ramollir l'épiderme, de favoriser le détachement de ses lamelles cornées superficielles, de dilater les vaisseaux s'ils sont chauds, de les contracter s'ils sont froids. Ils peuvent être de courte durée ou prolongés; les malades restent plongés dans ces derniers, que Hebra a mis en usage, pendant des semaines ou des mois : ils soulagent parfois les sujets atteints de *dermatoses généralisées et douloureuses*, telles que le *pemphigus foliacé*, les *brûlures très étendues* : on ne peut leur attribuer une action sur la maladie.

Les bains peuvent être additionnés de différentes substances :

(1) Consulter, outre les traités classiques, les livres de Brocq, de Leistikow, *Therapie der Hautkrankheiten*, 1897, de Ledermann, *Therapeutisches Vademecum der Hautkrankheiten*, 1898, de Cathelineau, 1898, et de Thibierge.

Les plus employés sont les bains de *son* et d'*amidon* qui soulagent les eczémateux pendant qu'ils y séjournent, mais sont suivis de sensations pénibles et ont l'inconvénient de laisser le tégument imprégné d'une substance altérable (on sait qu'il ne faut pas abuser des bains chez les eczémateux et que leur emploi est contre-indiqué dans l'eczéma aigu).

Les bains *alcalinisés*, soit par le carbonate de soude à la dose de 60 à 200 grammes (Besnier considère cette dernière comme excessive), soit par le borate ou le biborate de soude aux mêmes doses.

Les *bains sulfureux*, préparés en y faisant dissoudre 60 grammes de sulfure de potassium ou de sodium : ceux-ci sont utiles dans les *maladies parasitaires* de la peau, telles que la *gale*, qu'ils améliorent au point de la rendre difficile à reconnaître, sans la guérir (ils doivent pour cette raison être exclus des polycliniques), ainsi que dans la *phthiriasis*, le *pityriasis versicolor*, l'*érythrasma*, les *séborrhéides*.

Les bains de *sublimé*, à la dose de 8 à 20 grammes pour 200 litres, sont utiles également contre les dermatoses *parasitaires* qui viennent d'être mentionnées, et importants comme moyens d'application du mercure dans toutes les syphilides étendues, sans ulcérations.

Les bains *gélatineux* sont tombés en désuétude et les bains *salés* ne sont guère employés en dermatologie, sauf sous la forme de bains de mer dans les cas de tuberculose cutanée : ils agissent alors comme stimulants de la nutrition générale, et non par une influence directe sur la dermatose.

Lassar, imité par Ledermann et Leistikow, emploie des bains de *goudron de bois*, ainsi que d'*huile de cade* ou de *bouleau* : le patient est enduit de l'une de ces substances que l'on laisse sécher, puis plongé dans un bain où il reste une demi-heure : ils conviennent dans le *psoriasis*, les *eczémas chroniques*, le *prurigo*, le *pityriasis versicolor*.

Les bains de *permanganate de potasse*, à la dose de 5 à 8 grammes, ont été conseillés dans le *prurigo* et la *furunculose*, et les bains de *menthol*, à la dose de 1 à 2 grammes dissous dans de l'alcool, contre l'*urticaire*. Brocq a obtenu de bons effets de *bains additionnés d'un litre de vinaigre* dans le traitement des maladies prurigineuses.

Plusieurs des bains que nous venons d'énumérer sont fournis par des sources minérales : nous citerons particulièrement, comme bains alcalins, ceux de *Vichy*, de *Vals*, de *Pougues*, de *Carlsbad* ; comme bains *sulfureux*, ceux d'*Aix-les-Bains*, des *Pyrénées*, d'*Aix-la-Chapelle*, de *Weissembourg* ; comme bains *arsenicaux*, ceux de la *Bourboule*. La plupart de ces sources renferment en outre des substances sécrétées par des végétaux, telles que la *sulfurine*, et sans doute aussi des substances qui ont échappé jusqu'ici à l'analyse et sont néanmoins actives.

DOUCHES. — L'eau peut encore être employée sous forme de

douches chaudes : celles-ci constituent un des meilleurs traitements du *lichen de Wilson*.

LOTIONS. — Les *lotions* sont fréquemment pratiquées dans le but de nettoyer des surfaces ulcérées ; on les additionne le plus souvent d'une substance antiseptique telle que l'acide phénique à 1/200 ou l'acide borique : leur action est d'ordinaire trop passagère pour être réellement efficace ; cependant, elles peuvent être utiles, soit par la température du liquide employé, soit par les substances qu'il peut déposer en s'évaporant : c'est ainsi que les *lotions très chaudes* sont efficaces dans l'*acné*, en enlevant la graisse qui recouvre les téguments, et que les lotions contenant, soit du *sublimé en solution au millième* (ou même au *cinq-centième* pour le cuir chevelu), soit du *soufre*, peuvent guérir, modifier favorablement ou arrêter dans leur propagation certaines *dermatoses parasitaires*, telles que la *phthiriasis*, les *trichophyties* et le *pityriasis versicolor*.

FUMIGATIONS. — Les *fumigations cinabrées*, souveraines contre la *phthiriasis vestimentorum*, constituent aussi un traitement efficace des syphilides : il est malheureusement difficile d'en mesurer l'action et elles peuvent être suivies facilement de salivation.

PULVÉRISATIONS. — Les *pulvérisations*, pratiquées de préférence avec un appareil automatique à vapeur, constituent un utile moyen d'action médicamenteuse : elles doivent être prolongées pendant un laps de temps qui varie de quinze à quarante-cinq minutes ; elles ramollissent l'épiderme et facilitent ainsi l'action des médicaments qu'elles répandent sur la surface cutanée ; nous mentionnerons, comme particulièrement efficaces, les pulvérisations d'eau *sulfureuse* dans les *acnés*, celles de *sublimé* dans les *syphilides*, de solutions *boriquées* ou *biboratées*, *boriquées* et *salicylées* dans les affections suppuratives chroniques, telles que le *syccosis* et les *infections purulentes tégumentaires*.

Les *cataplasmes* sont peut-être trop délaissés de nos jours ; les plus employés sont ceux d'amidon et de fécule ; on en fait de tout préparés qu'il suffit de tremper dans l'eau bouillante pour les appliquer après les avoir laissés refroidir ; ces topiques peuvent être employés utilement dans les eczémas aigus, les furoncles et autres dermites à la condition d'être rigoureusement aseptisés par la cocction ; on y ajoute le plus souvent, avec avantage, de l'acide borique, sauf dans des cas d'eczéma aigu où aucun médicament externe n'est toléré.

Les cataplasmes sont le plus souvent appliqués froids, car autrement leur contact peut être pénible ; il importe de les renouveler souvent pour éviter les fermentations.

ENVELOPPEMENTS. — Les *enveloppements avec des compresses de tarlatane aseptique* pliées en plusieurs doubles et imprégnées, soit simplement d'eau bouillie, soit d'eau additionnée de diverses substances solubles, telles que la solution de *sublimé au cinq-millième*, la

solution *boriquée*, la solution d'*acide picrique*, celle qui est connue sous le nom de *laurénol* et est composée de plusieurs sels, le *sulfate de cuivre*, le *chlorure de zinc*, l'*alun*, le *chlorate de potasse*, le *chlorure de sodium*, l'*acide picrique*, l'*acide borique* et l'*acide chlorhydrique dans de l'eau glycéinée*, ou celle d'*Alibourt*, modifiée par Bouchardat ainsi qu'il suit : *sulfate de cuivre* 3,50, *sulfate de zinc* 1,30, *camphre* 0,60, *safran*, 0,03, *eau*, 1500 grammes ; ces applications, recouvertes de taffetas caoutchouté, peuvent n'être renouvelées que toutes les six ou huit heures ; elles constituent des topiques que l'on emploie actuellement de préférence aux précédents ; elles représentent, suivant la remarque de Brocq, une sorte de bain local permanent.

L'enveloppement peut encore être pratiqué avec des *feuilles de caoutchouc* : ce pansement, introduit dans la pratique dermatologique par Colson de Beauvais et vulgarisé, d'abord par Hardy, puis par Hebra, employé par Besnier, préconisé récemment par Tenneson, rend, comme nous le verrons, de grands services, s'il est méthodiquement appliqué, dans le traitement des eczémata aigus.

POUDRES. — Les applications de *poudres* conviennent surtout dans les cas où le tégument ne supporte aucun autre topique ; il en est ainsi parfois dans certains érythèmes, certains pemphigus, dans les eczémata aigus ; elles sont également usitées comme moyens de masquer une altération cutanée et de la protéger contre le contact de l'air quand les malades veulent sortir ou figurer sans pansement apparent sur le visage. D'après Unna (1), ces topiques ont pour résultat d'absorber les graisses, de faciliter ainsi l'évaporation de l'eau à la surface de la peau, dont elles amènent le refroidissement et l'anémie locale ; c'est une action favorable dans le cas d'hypérémie.

On peut diviser en trois catégories les poudres dont on fait ainsi usage en dermatologie : les unes sont *végétales*, ce sont celles de *riz*, d'*amidon*, de *lycopode*, d'*arrow-root*, de *charbon*, d'*iris de Florence* ; les autres sont *minérales*, nous citerons particulièrement celles de *talc*, d'*oxyde de zinc*, d'*argile*, de *ceyssatite* (Veyrières) ou *randanite* remarquable par sa puissance d'absorption, de *craie préparée*, de *sous-nitrate de bismuth*, de *carbonate de magnésie* ; on a même employé des poudres d'*origine animale*, telles que la *sèche* (elle polit les ongles).

Ces poudres peuvent avantageusement être mélangées en diverses proportions les unes avec les autres.

Les poudres végétales sont généralement plus fines et plus douces ; les poudres minérales ont l'avantage de ne pas s'altérer par fermentation et doivent, de ce chef, être préférées ; elles entrent, pour une part, dans la composition des différentes espèces de pommades.

POMMADES. — Les *pommades* sont les modes d'application les plus fréquents des médicaments en dermatologie : elles sont composées

(1) Cité par ACKERMANN, *Therapeut. der Hautkrankheiten*, 1893.

d'un *excipient* capable de s'étaler sur la peau et d'y former une couche persistante et de *principes actifs* variés.

L'*excipient* de choix a été longtemps l'*axonge* : on y renonce généralement aujourd'hui, à cause de la facilité avec laquelle elle rancit et devient irritante.

On emploie de préférence la *vaseline*, la *lanoline*, la *résorbine*, l'*aleptine*, l'*eudermine*, l'*adipine*, le *beurre de cacao*, la *cire*, le *blanc de baleine*, la *graisse brute de laine de moutons* (*œsopus*), le *cold-cream*.

La *vaseline* mérite une place à part dans cette énumération ; seule, elle ne peut être rangée parmi les corps gras ; c'est là un fait important, car elle n'exerce pas, sur diverses substances irritantes, l'action atténuante qui appartient à ces corps : il résulte, en effet, des recherches de l'un de nous et de Laffitte, que l'acide phénique neigeux, incorporé dans l'huile d'amandes douces ou dans la glycérine, peut être employé, à la dose de 10 et même de 20 p. 100, sans exercer d'action irritante, tandis que, si l'on choisit la *vaseline* comme excipient, il provoque, à ces mêmes doses, une vive et douloureuse irritation dermique : nous avons reconnu qu'il en est de même pour l'acide tartrique (1). On ne peut donc toujours impunément substituer la *vaseline* aux excipients tirés des matières grasses et l'on peut poser en règle générale que la *vaseline* ne convient comme excipient que pour des substances non irritantes.

La *vaseline* peut, elle-même, exercer une action irritante lorsqu'elle est préparée dans des conditions défectueuses ; les mêmes objections peuvent s'adresser aux mélanges si usités de *vaseline* et d'autres excipients tels que la *lanoline*. On trouve dans le commerce diverses *vaselines* : c'est la *vaseline jaune d'Amérique* dont on fait actuellement surtout usage. La *vaseline* a l'avantage d'être de consistance agréable, de se mélanger à la plupart des médicaments et de ne pas rancir.

La *lanoline*, extraite du suint de mouton, est trop dense pour être employée seule ; on la mélange d'habitude, soit avec de la *vaseline*, soit avec de l'huile d'amandes douces ou d'olives : elle a la propriété d'absorber l'eau dans une proportion égale ou même supérieure à son poids ; elle s'absorbe elle-même facilement.

Une autre graisse laineuse, préparée à Brème sous le nom d'*adeps lanæ* et sous celui d'*alapurin*, lorsqu'elle est purifiée, possède à un plus haut degré ce pouvoir d'absorption : on l'évalue à 300 p. 100.

L'*œsopus* est encore une préparation de graisse de mouton ; contrairement à la *lanoline*, il renferme, en quantité, des acides gras libres et leur devrait une action thérapeutique : sa mauvaise odeur est combattue avantageusement, d'après Rosenthal, par l'addition de teinture de benjoin dans la proportion de 2,5 p. 100.

(1) HALLOPEAU et LAFFITTE, *Société de thérapeutique*, 1893 et 1897.

La *résorbine*, dont on doit la fabrication à Ledermann, se compose de cire et d'huile d'amandes douces émulsionnées et additionnées d'une petite quantité de gélatine, de savon et de suint ; ce produit se distingue par sa grande puissance de pénétration dans le tégument.

L'*eudermine*, de Despinoy (1), l'*adiptine* de Cavaillés (2) et les excipients préparés sous le nom d'*aleptine* par Vigier (3), possèdent des propriétés très semblables. L'huile de physeter a également, comme l'a constaté Bœck, une grande puissance de pénétration.

Ces divers excipients peuvent être mélangés en proportions diverses.

Les principes actifs les plus variés peuvent leur être incorporés : tels sont l'*oxyde de zinc*, l'*acide tartrique*, l'*huile de cade*, les acides *pyrogallique* et *chrysophanique*, diverses préparations *mercurielles*, le *tannin*, la *résorcine*, l'*ichtyol*, le *menthol*, le *salol*, le *soufre*, etc.

PATES. — Elles diffèrent des préparations précédentes par leur consistance plus ferme ; on obtient ce résultat en ajoutant à l'excipient une proportion plus ou moins considérable de poudres inertes ou actives : une des pâtes les plus usitées est celle de Lassar, qui contient une partie d'oxyde de zinc et une d'amidon pour deux de vaseline ; elles constituent des pansements résistants, qu'il n'est pas nécessaire de couvrir de linges.

(1) L'*eudermine* de Despinoy est ainsi composée :

Lanoline.....	200 grammes.
Cire blanche.....	30 —
Huile d'amandes douces.....	100 —
Gélatine.....	2 —
Eau de roses.....	5 —
Glycérine.....	20 —
Essences de mirbane et de géranium.....	Eau XV gouttes.

(2) L'*adiptine* de Cavaillés a pour formule :

Cire blanche.....	20 grammes.
Paraffine.....	80 —
Huile d'amandes.....	400 —
Adeps lanae.....	250 —
Eau de roses.....	150 —
Eau de laurier-cerise.....	20 —
Teinture de benjoin vanillée.....	IV gouttes.

(3) Vigier prépare, sous le nom d'*aleptine* (de *αλεπτός*, propre à enduire, à graisser), la pommade suivante :

Lainine anhydre.....	2000 grammes.
Huile d'amandes douces benzoïnée.....	6000 —
Blanc de baleine.....	1500 —
Cire blanche.....	1100 —
Eau distillée stérilisée.....	3000 —
Baume du Pérou.....	100 —
Gélatine blanche.....	200 —

M. S. A.

L'*onguent à la caséine* d'Unna est composé de 14 p. 100 de caséine avec 0,43 p. 100 d'alcalis, 7 de glycérine, 21 de vaseline, 1 d'antiseptique, 10 d'eau ; c'est une émulsion épaisse et visqueuse, dont la couleur rappelle celle du lait : cette préparation tient le milieu entre les pommades et les vernis ; elle laisse, en se desséchant, une couche lisse et élastique ; on peut y incorporer des poudres neutres jusqu'à concurrence de 20 p. 100, à condition d'y ajouter une quantité égale de vaseline.

Pommades réfrigérantes. — Unna appelle ainsi des préparations dans lesquelles l'addition, à l'excipient gras, d'une certaine quantité d'eau, soustrait de la chaleur à la partie sur laquelle elle est appliquée ; il en distingue deux espèces d'après leur consistance : les *onguents réfrigérants*, plus fermes, et les *crèmes réfrigérantes* ; nous citerons, comme exemple des premiers, la préparation suivante : lanoline anhydre, 10 grammes ; graisse benzoïnée, 20 grammes ; eau de roses, 30 grammes ; dans les crèmes réfrigérantes, la proportion d'eau est doublée.

CRAYONS MÉDICAMENTEUX. — Ce sont des substances solides à l'aide desquelles on étend, par badigeonnages, des principes actifs ; leur excipient peut être composé de beurre de cacao et de blanc de baleine ou de paraffine, en proportion variable, suivant la température ambiante ; on peut y ajouter un peu de vaseline : on peut en préparer avec de la cire et de l'huile ou avec un mélange d'amidon, de dextrine, de sucre et de gomme adragante ; on emploie surtout ces préparations dans le traitement des teignes ; on peut également en faire usage dans celui des psoriasis, des hyperkératoses, des verrues, etc. ; les substances que l'on y incorpore le plus habituellement sont l'huile de croton, la chrysarobine, le thymol, l'acide salicylique, le nitrate d'argent, la résorcine, le soufre, l'ichtyol.

COLLES. — Dans le but d'avoir des préparations adhérentes d'une manière durable aux tissus, Picka employé, comme excipient, la gélatine qui, dissoute dans l'eau par la chaleur, forme en se refroidissant une couche dense et adhérente. Unna y ajoute de la glycérine et en prépare deux espèces différentes, l'une molle, l'autre dure, suivant que les proportions d'eau et de glycérine y sont plus ou moins considérables. Nous n'insistons pas sur ces préparations qui nous ont paru défectueuses en ce sens que, tout en adhérant à la surface tégumentaire, elles ne font pas corps avec elle, de telle sorte que les médicaments qui y sont inclus n'agissent pas avec une activité suffisante.

Les *collodions ricinés* peuvent servir de milieu pour incorporer des principes actifs : on en fait usage surtout dans le traitement des teignes ; ils sont parfois irritants. Les *traumaticines*, composées de chloroforme dans lequel on fait dissoudre 10 p. 100 de gutta-percha, sont de très utiles préparations : on ne peut les appliquer, en raison de leur action légèrement irritante, que sur des parties sèches ;

elles donnent d'excellents résultats dans le traitement des psoriasis, des teignes, des verrues, des hyperkératoses, etc. On peut y incorporer le médicament : il est souvent préférable d'appliquer d'abord le principe actif, sous forme de solution, sur la partie malade et de le recouvrir ensuite d'une couche de traumaticine qui le maintient en place jusqu'à nouvelle intervention.

PELLICULES. — On les obtient en faisant dissoudre 5 à 6 grammes de fulmicoton dans 40 grammes d'éther et d'acétone additionnés de 8 grammes d'huile de ricin ; elles peuvent remplacer la traumaticine ; elles sont moins usitées.

LINIMENTS. — On comprend sous ce nom les substances liquides médicamenteuses, sans y faire rentrer cependant les simples solutions aqueuses ou alcooliques.

Ces préparations peuvent être de nature très diverse : nous citons le *liniment oléo-calcaire*, formé d'huile et d'eau de chaux médicinale ; il peut être employé dans les cas de brûlures et d'affections desquamatives de la peau ; il est indiqué d'y ajouter un antiseptique tel que l'acide borique.

Pick est arrivé à remplacer avantageusement les colles médicamenteuses par un liniment qui se prépare à froid ; il a pour base la *bassorine*, substance contenue dans la gomme adragante : il comprend 5 parties de cette gomme pour 2 parties de glycérine et 100 grammes d'eau : il laisse, en se desséchant, un dépôt, dans lequel reste inclus le médicament surajouté. Plus récemment, Unna a obtenu, par un mélange de gomme adragante et de gélatine, un vernis qu'il appelle *gelanthum* : nullement irritant, il peut servir de véhicule pour presque tous les topiques. Schiff a préparé un autre liniment qu'il dénomme *filmogene* : c'est une solution de cellulose dans l'acétone avec addition d'huile.

EMPLATRES. — On désigne aujourd'hui sous ce nom les préparations que l'on appelait autrefois *sparadraps* : ce sont des masses agglutinatives renfermant une substance active et étalées en une mince couche sur un tissu ; celui-ci peut être imperméable. Ces emplâtres ont l'avantage de mettre intimement le médicament en rapport avec la surface cutanée qu'ils modifient par la rétention de la sueur et dont ils facilitent ainsi le pouvoir absorbant : ils doivent être *aseptiques, suffisamment adhérents, susceptibles de s'appliquer exactement sur toutes les parties du tégument, résistants, non friables, suffisamment souples, inaltérables.*

Cette dernière condition n'est pas remplie par l'ancienne formule de l'emplâtre simple, composé d'axonge, d'huile d'olives, de litharge et d'eau, non plus que par celle de l'emplâtre diachylon ; leurs excipients, autrefois les plus usités, ont l'inconvénient de rancir et de devenir ainsi irritants.

Depuis les travaux d'Unna, on a réussi à trouver, par l'emploi de

la gutta-percha et du caoutchouc, des formules plus satisfaisantes : à cet égard, nous citerons particulièrement celles d'Unna et Beiersdorf, de Vigier, de Cavallès, de Portes et de Debuchy : leur composition doit nécessairement varier suivant le médicament actif que l'on veut appliquer.

Unna et Beiersdorf étendent la masse médicamenteuse, en couche mince, sur une mousseline rendue imperméable par l'incorporation d'une petite quantité de gutta-percha ; la pâte dans laquelle est inclus le médicament paraît composée surtout de lanoline, associée à du caoutchouc dissous à l'aide de benzine.

Les emplâtres de Cavallès sont composés d'une masse formée de parties égales de vaseline, de résine, et d'une solution de caoutchouc obtenue à chaud ; dans cette masse, on incorpore, à froid, les substances actives à la dose de 5, 10, 30 p. 100 ; la masse emplastique obtenue est étalée au sparadrapier sur des bandes de toile imperméables et aseptiques, se rapprochant le plus possible de la couleur de la peau ; puis, on passe les emplâtres à l'étuve : on obtient ainsi des sparadraps fins, souples, non cassants, se conservant bien et n'ayant subi aucune cause d'altération par la chaleur ou par les sels de plomb comme dans les anciennes préparations des emplâtres ordinaires.

Dans l'emplâtre à l'oxyde de zinc, il faut supprimer la résine et la remplacer par de la cire blanche, puis évaporer complètement la solution de caoutchouc et passer les bandes à l'étuve pendant assez longtemps, de manière à avoir un emplâtre qui ne soit nullement irritant et bien aseptique.

Vigier prépare, sous le nom d'*épithèmes*, des emplâtres formés de gutta-percha et de gomme élastique, dissoutes dans de la benzine et additionnées de vaseline : on y incorpore le médicament actif ; on étend le tout sur un tissu imperméable et l'on recouvre d'une gaze.

Debuchy prépare ses taffetas médicamenteux en appliquant sur une pellicule, d'abord, une couche de la solution suivante : colle de poisson, 50 ; gomme arabique, 5 ; eau bouillie, 500 ; puis il ajoute une solution de 15 grammes du principe actif dans 250 grammes d'alcool méthylique.

En Allemagne, on fait grand usage de l'*emplâtre savonneux salicylé* de Pick.

Portes, adoptant une *formule mixte entre les anciens et les nouveaux emplâtres*, associe l'emplâtre simple, additionné de cire jaune et de résine de Dammar, à de la lanoline caoutchoutée.

Les nouveaux emplâtres ont l'avantage d'être plus agréables à l'œil et au toucher ; ils sont plus minces, plus légers, plus malléables : ainsi que l'a fait remarquer l'un de nous (1), ces qualités, purement physiques, n'ont qu'une importance secondaire (sauf cependant s'il

(1) HALLOPEAU, *Rapport sur les progrès réalisés dans les préparations emplastiques, etc.* (Soc. de thérapeutique, 1892).